|  |  |
| --- | --- |
| CRTV: lancement d’un appel à candidatures | [Click to jump to 'Cameroon Tribune'](http://www.cameroon-tribune.cm) |
|  |
| YAOUNDE - 18 Juillet 2005**©** Cameroon Tribune |  |
|  |
| Les modalités pratiques contenues dans un communiqué du DG de la CRTV signé le 15 juillet dernier. |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
| Le directeur général de la CRTV lance un appel à candidatures à l’intention de son personnel, des fonctionnaires et cadres de l’administration publique camerounaise âgés de 45 ans au moins et justifiant d’une expérience professionnelle de 15 ans dont au moins 5 à des postes de gestion pour pourvoir aux postes ci-après : * conseillers ;
* chef de la division des reportages spéciaux ;
* chef de la division de la coopération et des relations publiques ;
* chef de la division de l’informatique et de la planification stratégique ;
* directeur du Centre de formation professionnelle de l’audiovisuel (CFPA) ;
* directeur de la CRTV Marketing and Communication Agency (CMCA) ;
* directeur des programmes radio ;
* directeur des programmes TV ;
* directeur de l’information radio ;
* directeur de l’information TV ;
* directeur de la production radio ;
* directeur de la production TV ;
* directeur de la diffusion et des transmissions ;
* directeur des équipements de production radio ;
* directeur des équipements de production TV ;
* directeur des ressources humaines ;
* directeur des finances et de la logistique.

 Les descriptifs des postes sus-mentionnés peuvent être consultés au siège de la CRTV à Mballa II, au poste national, dans les stations provinciales de la CRTV et à l’Institut supérieur de management public (ISMP) à Yaoundé. Les postulants ont la latitude de présenter leur candidature pour deux postes au plus. Les dossiers de candidature comprennent : un CV détaillé avec photo ; un document écrit dit " document de gestion " de 3 à 5 pages, dans lequel le candidat précise la vision qu’il a du poste sollicité et du management qu’il compte y déployer ; une attestation de présentation des originaux des diplômes les plus élevés ; des photocopies de tous les diplômes. Les dossiers sont reçus à l’Institut supérieur de management public (ISMP) à Yaoundé. La date limite de recevabilité des dossiers est fixée au vendredi 22 juillet 2005 à 15 h 30 mn, délai de rigueur.  |